



Encadrant(e) sécurité incendie

Famille : QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT
Sous-famille : Sécurité des personnes et des biens
Code métier : 30L30

▶ Information générale

Définition :

Déterminer, piloter et coordonner l'ensemble des activités de sécurité incendie et de prévention.

Autres appellations :

Chef(fe) de service de sécurité incendie
Chargé(e) de sécurité incendie
Chef(fe) de service de sécurité
Chargé(e) de sécurité

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Habilitation SSIAP 2 ou SSIAP 3 (arrêté du 2 mai 2005 modifié)

▶ Activités

- Contrôle des données / documents relatifs à son domaine
- Élaboration et mise en place du plan concernant la sécurité des personnes
- Élaboration et mise en place du plan de prévention et de traitement des risques, spécifiques à son domaine
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Établissement / actualisation, organisation et mise en oeuvre de processus, procédures, protocoles, consignes, spécifiques à son domaine d'activité
- Information et conseil auprès des personnels / utilisateurs / usagers, relatif au domaine d'activité
- Planification et réalisation d'exercice d'incendie
- Planification, contrôle et reporting des activités et des moyens
- Recensement / enregistrement des données / des informations liées à la nature des activités
- Veille spécifique à son domaine d'activité

▶ Savoir-Faire

- Analyser, traduire et formuler un besoin utilisateur en études de faisabilité, en solutions, en programmes
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Définir, conduire et évaluer la politique relative à son domaine de compétence
- Évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes



► Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication orale	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Logiciel dédié à la sécurité incendie	Connaissances générales
Management	Connaissances opérationnelles
Risques et vigilances	Connaissances générales
Sécurité des bâtiments	Connaissances opérationnelles
Sécurité incendie	Connaissances approfondies
Techniques et matériels de lutte contre l'incendie	Connaissances approfondies

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Le responsable de sécurité

Le CHSCT

L'ensemble des personnels pour l'information sur les risques incendie.

Service départemental incendie et de secours, préfecture du département et autres administrations pour la prise en compte et application des procédures incendie.

Sociétés de contrôle et de maintenance des installations liées à la sécurité incendie pour la vérification de la conformité et l'entretien des installations incendie.

Services techniques pour la collaboration dans les actions et travaux.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

Diplôme au moins de niveau IV attestant d'une qualification professionnelle dans le domaine de la sécurité

Aptitude et expérience professionnelles dans le métier de la sécurité incendie

Habilitation SSIAP 2 ou SSIAP 3

Bac +2

Correspondances statutaires éventuelles :

Technicien supérieur hospitalier.